Nouvelles brèves

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Suisse

■ Depuis le 1er mai, le capitaine D. Reymond, ancien officier de renseignement et ancien membre du Comité central de la Société suisse des officiers, est remplaçant du chef de l'information de l'Etat-major général.

■ Depuis le 1er janvier 1996, tous les officiers subalternes, astreints au tir hors service, peuvent accomplir ce tir obligatoire à 25 m avec leur arme personnelle, le pistolet. Ils sont vivement invités à accomplir également le programme obligatoire à 300 m.

■ En 1996, 240 881 militaires ont accompli 7 012 325 jours de service, soit une différence par rapport à 1995 de, respectivement, 3152 et 150 183. Les dépenses par militaire et par jour de service se montent à 33,91 francs.

■ L'état-major des Forces terrestres a édité récemment une brochure répertoriant tous les insignes de l'armée suisse et une nouvelle affiche pour le service de garde.

■ Il n'y a plus qu'un seul numéro de téléphone pour l'annonce de la découverte de munitions non éclatées, ce qu'on appelle les « ratés » : c'est le 117.

■ A intervalles réguliers, le DMF renseigne les médias sur l'état de la compression du personnel travaillant dans les différents organes du Département. Ces communiqués ne font, à notre connaissance, ni la une, ni même l'objet d'une nouvelle brève dans les journaux et périodiques. En 1990, une diminution de 5000 emplois avait été planifiée. Au 31 mars dernier, 3593 postes de travail avaient été supprimés.

■ A la fin avril 1997, une première n'a eu que peu d'échos dans la presse, celle d'une œuvre musicale d'Antoine Auberson, compositeur de la musique du film *Le général Guisan et son temps*. Cette œuvre pour orchestre et... fanfare militaire, intitulée *A propos de ce temps*, a été exécutée par l'ensemble à cordes Sinfonietta de Lausanne et la fanfare du régiment d'infanterie 2. Le financement de cette œuvre originale a été possible grâce à l'appui de l'Etat de Vaud, de plusieurs communes, d'une cinquantaine d'entreprises suisses, d'environ deux cents donateurs privés et de l'Association Semper Fidelis.

■ Dès le 1er mars, un numéro postal d'acheminement (NMA) est introduit progressivement dans les adresses de la poste de campagne. Sur la dernière ligne de l'adresse devra figurer à la suite du mot « Militaire » le NMA à 5 chiffres. Le Bureau suisse (031/381 25 25) renseigne sur cette nouveauté qui ne concerne pas les adresses des écoles et cours se déroulant sur une place d'armes.

■ La plus grande manifestation de tir sportif du monde s'est déroulée le 25 mai 1997 en... Suisse. Près de 180 000 tireuses et tireurs, suisses et étrangers résidant en Suisse, se sont mesurés à 300 m. Cette compétition a été complètement passée sous silence par les médias les plus importants, particulièrement en Suisse romande !

Etranger

Drone-leurre en développement

■ L'US Air force est en train de développer une parade contre la DCA radarisée. Les pilotes de chasse larguent de petits drones-leurres *MALD* (Miniature Air-Launched Decoy) pour induire en erreur les radars de surveillance lointaine, les radars de veille et de conduite de tir DCA. Presque toute la palette des avions de combat peuvent les emporter. Sur les écrans des radars, ce drone ressemble à un avion réel (vitesse, grandeur, manœuvrabilité). Le leurre est largué à l'avant de l'appareil. La DCA ennemie, qui veut combattre cet « avion » enclenche ses radars, donc dévoile ses positions. Les radars actifs sont alors combattus à l'aide de missiles anti-radar. Des essais ont eu lieu avec un drone-leurre construit par Nothrop Grumman, à bord d'un *Cessna 206*. A la fin de l'automne 1996, un contrat pour cent systèmes (environ 40 millions de dollars) devrait être signé avec la firme qui aura présenté la meilleure offre.

En France, livraison du premier hélicoptère « HORIZON »

■ Le premier hélicoptère du système héliporté de surveillance du champ de bataille *HORIZON* (hélicoptère d'observation radar et d'investigation sur zone) vient d'être livré par Eurocopter à l'Armée de terre française. Le développement de ce système a débuté dans les années 80 sous le nom d'*ORCHIDEE* (Organisation radar cohérente héliportée d'identification des éléments ennemis). Il a bien failli passer à la trappe. Ce sont les besoins en plates-formes de recherche de renseignements lors de la guerre du Golfe qui ont remis le programme sur pied, sous une nouvelle dénomination. L'Armée de terre a commandé 2 systèmes *HORIZON*, c'est-à-dire 4 hélicoptères. L'OTAN s'intéresse également à l'acquisition d'une plate-forme d'exploration du champ de bataille.